

tées, en 1901, qu'à 179 millions de lire. Bien plus, nos capitaux, en aidant au développement économique de l'Italie, favorisent des concurrences dangereuses pour nos produits et notre travail national. L'essor de l'industrie de la soie, de la laine, de la métallurgie, en Piémont et en Lombardie, est un danger pour nos industries similaires, en tout cas, une cause de diminution dans nos exportations en Italie. Que les Pouilles inondent nos marchés de leurs vins au détriment de notre production nationale et algérienne, que le port de Gênes arrive à dépasser celui de Marseille, tandis que Venise cherche à nous enlever le commerce de l'Orient, où est, en tout cela, le bénéfice de la France? La rente française oscille entre 97 et 98, tandis que la rente italienne est au-dessus du pair; notre budget est en déficit, tandis que celui de l'Italie est en équilibre, qu'elle amortit sa dette et qu'elle est sur le point d'opérer, dans d'excellentes conditions, la conversion qui va relever définitivement ses finances; c'est notre or, maintenant, qui perd au change, et tandis que nos industries périssent, celles de l'Italie sont en plein développement. Il n'apparaît donc pas que nous ayons tiré, de la reprise des relations commerciales avec l'Italie, des bénéfices comparables à ceux que l'Italie a su en obtenir, ni que l'« entente franco-italienne » nous ait procuré, au point de vue économique, des avantages appréciables.

Voyons maintenant si, au point de vue politique, nous avons trouvé la juste compensation de nos sacrifices.